



Orchestres des jeunes Démos

Dispositif d'Éducation Musicale et Orchestrale à vocation Sociale



© Julien Mignot

Dossier de presse



cité de la musique
PARIS

CONTACT PRESSE

Opus 64

Valérie Samuel • Claire Fabre

52, rue de l'Arbre Sec, 75001 Paris

01 40 26 77 94 • c.fabre@opus64.com

Demos, outil d'harmonie sociale

Résolument engagé dans la lutte contre les mécanismes de l'exclusion, le projet Démon est un instrument de socialisation dont les résultats dépassent toutes les espérances, que ce soit celles des parents, des responsables associatifs ou politiques. Le projet se développe aujourd'hui au cœur des quartiers populaires dans 3 grandes régions de France (Aisne, Île-de-France, Isère), brasse plus de 800 jeunes musiciens dans 8 orchestres symphoniques différents. Collectivités, élus, associations et travailleurs sociaux se saisissent du projet pour créer un lien social là où il s'abîme.

La musique, entre apprentissage et lien social

Plongés 4 heures par semaine au cœur d'un orchestre symphonique, les enfants construisent en y participant un extraordinaire projet commun. Ils s'initient avec une rapidité confondante au maniement d'un instrument. Surtout, ils apprennent sans même s'en rendre compte les règles de la vie en société : l'écoute de soi et l'écoute de l'autre, le respect de soi et le respect de l'autre. Lorsque les enfants comprennent que le collectif se compose d'individualités et que chacun possède sa place au sein du dispositif, le travail et les consignes se transforment progressivement en source d'épanouissement. En bâtissant le projet Démon avec des musiciens issus de grands orchestres symphoniques et des éducateurs spécialisés, la Cité de la musique transforme l'immersion orchestrale en outil de socialisation.

Ouverture et pluralité

Pour que le déclic s'opère, la démarche éducative de Démon prend en compte les points communs entre différentes pratiques culturelles. Lorsqu'un muwashah oriental côtoie un air de Verdi, les enfants nourrissent leur sensibilité d'une écoute et d'une vision plurielles. Le lien symbolique fort qui en découle les amène à prendre conscience qu'il n'y a pas une seule culture mais des cultures diverses.

Des résultats positifs

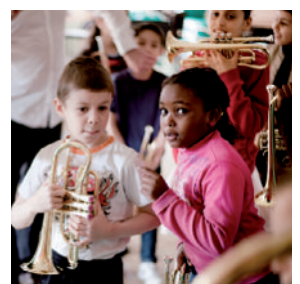
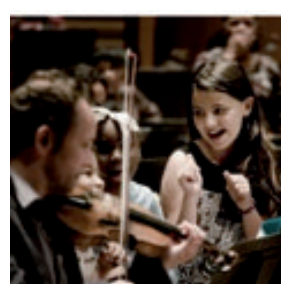
Après cinq années d'expérimentation, il est possible de mesurer les nombreux effets du dispositif. Parmi ceux-ci, l'un des plus visibles est l'inscription de 50% des enfants de la première phase (janvier 2010-juin 2012) dans des écoles de musique, avec une intégration globalement réussie puisqu'en septembre 2013 un grand nombre d'entre eux (75%) ont renouvelé leur inscription.

Contre les préjugés

Ces chiffres invalident l'idée reçue selon laquelle les jeunes des quartiers populaires seraient hermétiques au langage musical classique. Démon révèle que ces enfants ne sont pas des inconditionnels de la pratique du rap. Ils chantonnent aussi facilement Mahler ou Mozart lorsqu'ils se sont appropriés leurs mélodies.

Travailler avec les familles

Leurs parents non plus ne sont pas hermétiques à la culture dite « élitiste ». Grâce à l'aide des éducateurs, ils sont impliqués dans le projet, notamment au travers de moments musicaux avec leurs enfants. « Nous pensions que la musique classique n'était pas pour nous », entend-on régulièrement sur le terrain. Et pourtant...





SOMMAIRE

1. Présentation du projet	p. 4
2. Bilan de la première phase en Île-de-France	p. 5
3. Déploiement national	p. 6
4. Focus sur Démon en région	p. 7
5. Paroles d'enfants	p. 9
6. Partenaires	p. 10
7. Mécènes	p. 11

1. Présentation du projet

Demos (Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale) est un projet de démocratisation culturelle centré sur la pratique musicale en orchestre. Ce projet à dimension nationale, coordonné par la Cité de la musique, est destiné aux jeunes habitants des quartiers populaires ne disposant pas toujours des ressources économiques, sociales ou culturelles pour découvrir et pratiquer la musique classique dans les institutions existantes.

Mise en œuvre

- **4h d'ateliers** par semaine, hors temps scolaire, entre octobre 2012 et juillet 2015 ;
- une pédagogie collective par **groupes de 15 enfants** mixée avec des temps personnalisés par groupe de deux à trois enfants ;
- des musiciens d'orchestre et pédagogues travaillant en binôme ;
- des répétitions en orchestre et de grands rassemblements orchestraux en fin d'année

Points forts

- Pratique instrumentale collective et intensive hors temps scolaire ;
- Encadrement par des musiciens professionnels en partenariat avec des éducateurs du champ social ;
- Dynamique territoriale avec les acteurs de la culture, les structures sociales et les collectivités territoriales ;
- Encadrement éducatif permanent assuré par les partenaires sociaux et la Cité de la musique

Objectifs éducatifs et sociaux

- s'adresser à des jeunes qui ne fréquentent pas d'école de musique et ne participent à aucun dispositif musical, les faire bénéficier d'une éducation artistique gratuite en vue de susciter une inscription durable dans une pratique musicale ;
- lever les freins sociaux et culturels liés à la pratique musicale ;
- développer une pédagogie rigoureuse et adaptée aux enfants fondée sur la motivation ;
- faire évoluer les représentations liées aux musiques classiques des jeunes et de leur entourage ;
- initier des pratiques pédagogiques innovantes par l'association de compétences éducatives complémentaires.
- partager les compétences entre les acteurs culturels et les acteurs du champ social.



SALLE PLEYEL
PROCHAINS CONCERTS

Dimanche 22 juin, 17h
Lundi 23 juin, 20h30

2. Bilan de la première phase en Île-de-France

Janvier 2010 – juin 2012

L'impact éducatif et social

Les évaluations réalisées à l'issue de la première phase sont très encourageantes : 50 % des enfants se sont engagés dans une pratique régulière de la musique, beaucoup en s'inscrivant dans des écoles de musique de proximité, soixante autres en continuant dans la seconde phase du dispositif.

Ces enquêtes mettent en lumière l'évolution de la relation des enfants aux apprentissages – un gain net des capacités d'attention et de la concentration – et une amélioration de la confiance en soi, due notamment aux regards positifs portés par les familles et l'encadrement éducatif. Elles montrent également que l'appropriation du patrimoine classique par des publics qui en sont statistiquement exclus est tout à fait possible : les enfants déclarent apprécier davantage la musique classique après trois ans de pratique et écoutent tout particulièrement les œuvres qu'ils ont ainsi abordées.

Les vertus du jeu en orchestre

La réussite de Démon repose en partie sur sa pédagogie qui privilégie les apprentissages collectifs. Ceux-ci favorisent à la fois, le plaisir, le lien social et la musicalité, le jeu en orchestre offrant d'emblée des résultats musicaux intéressants et motivants.

Des intervenants aux compétences complémentaires

Autre source de réussite, l'encadrement éducatif de Démon : il combine les compétences des musiciens professionnels (musiciens d'orchestre, enseignants de conservatoires, musiciens intervenants détenteurs du DUMI) et celles des travailleurs sociaux. Cette articulation donne plus de force à la pédagogie musicale qui entre, grâce à l'action des travailleurs sociaux, dans la vie quotidienne des familles. De nombreux parents, peu sensibles dans un premier temps à l'éducation musicale, s'investissent davantage dans l'accompagnement de leurs enfants après en avoir compris les vertus. Des temps de partage et d'échanges de pratique entre intervenants, notamment par le biais des formations intégrées à Démon, soutiennent la complémentarité de l'action des musiciens et des travailleurs sociaux.

Un rapprochement avec les conservatoires

De nombreux conservatoires travaillent aujourd'hui à la conquête de nouveaux publics et le projet Démon accompagne ce mouvement. En Île-de-France, la première phase a notamment donné l'occasion à certains établissements d'enseignement spécialisé d'impliquer des professeurs qui se sentent aujourd'hui armés pour conduire des projets de pratique collective avec des débutants, que ce soit au sein de leurs établissements ou pour intervenir dans des quartiers éloignés.



3. Le déploiement national de Démon

Environ 800 enfants de 7 à 14 ans répartis sur 6 départements :

-  Seine-Saint-Denis - 105 enfants,
-  Hauts-de-Seine - 105 enfants,
-  Paris - 90 enfants,
-  Val-de-Marne - 15 enfants,
-  Isère - 300 enfants,
-  Aisne - 105 enfants
-  Un orchestre « avancé » composé de 60 enfants issus de la première phase du dispositif (Paris, Nanterre, Asnières-sur-Seine et Bonneuil-sur-Marne)

Le déploiement national à partir de septembre 2012 a conduit à doubler le nombre d'enfants concernés par le dispositif et à mobiliser une équipe de coordination d'une quinzaine de personnes, une centaine de musiciens et cinquante structures partenaires dans le champ social.

Ces structures sociales sont implantées dans des territoires où le projet contribue à amplifier les dynamiques d'accès à la culture. Les équipes du projet Démon sont attentives aux initiatives locales et dialoguent au quotidien avec les élus et les professionnels des territoires. Elles veillent en particulier à harmoniser l'activité de Démon avec les politiques innovantes impulsées aujourd'hui par les écoles de musique.

Un partenariat État, collectivités territoriales et mécènes

Le financement de la deuxième phase qui implique à la fois l'État, les collectivités territoriales et les mécènes permet d'impulser une dynamique territoriale forte. Démon est un projet à dimension nationale qui prend en compte le tissu local et les enjeux de territoire. Le dialogue avec les collectivités est permanent et permet une réflexion et un enrichissement mutuel.

La Cité de la musique, porteur du projet Démon au niveau national

Etablissement public sous tutelle du ministère de la Culture, la Cité de la musique a pour mission le développement de la vie musicale, par une offre de concerts, une mise en valeur du patrimoine (Musée de la musique) et des actions de sensibilisation du public. Le projet Démon est au cœur de sa mission pédagogique : il s'adresse à des publics qui sont habituellement éloignés de la culture et expérimente une nouvelle approche de démocratisation de la musique en s'appuyant sur des partenaires. Démon et d'autres dispositifs installés dans quelques régions depuis plusieurs années,

donnent l'opportunité à la Cité de déployer cette mission pédagogique sur tout le territoire national, tout en conservant son rôle opérationnel en Île-de-France.

L'équipe de coordination nationale de Démon

Une équipe permanente de quinze personnes coordonne le projet Démon en Île-de-France, en Isère et dans l'Aisne. Cette équipe veille à la cohérence des actions sur le terrain en respectant les spécificités et les besoins exprimés par les partenaires locaux. Elle est composée de professionnels dont les compétences complémentaires sont à l'image du projet : des personnels administratifs incluant des chargés de production, des musiciens professionnels, des spécialistes de projets de développement ou de démocratisation culturelle, des éducateurs. En Île-de-France cette équipe est maître d'œuvre du projet. En Isère et dans l'Aisne, elle travaille en étroite concertation avec les structures qui intègrent le projet Démon dans le tissu culturel local : L'AIDA (Agence Iséroise de diffusion artistique) et l'ADAMA (Association pour le développement des activités musicales dans l'Aisne).

4. Focus sur les régions

Demos dans l'Aisne

Le Conseil général de l'Aisne et la Communauté d'Agglomération du Soissonnais soutiennent cette action en partenariat avec l'ADAMA (Association pour le développement des activités musicales dans l'Aisne) et l'Orchestre Les Siècles. Le projet a débuté en avril 2013. Les ateliers ont lieu à Soissons (quartiers de Chevreux, Presles, Saint-Crépin, Saint Waast) et dans les Communes de Belleu, Venizel et Villeneuve-Saint-Germain. Une centaine d'enfants sont appelés à former un orchestre symphonique complet au terme de leur apprentissage en ateliers hebdomadaires. Démos est mené en cohérence avec l'ensemble de l'action de développement musical entreprise par l'ADAMA (l'Atelier départemental d'orchestre symphonique de l'Aisne, « La Symphonie des Siècles » dirigée par François-Xavier Roth) et dans la perspective des vocations de la prochaine Cité de la musique et de la danse de Soissons. Ce sont des musiciens de l'orchestre Les Siècles qui interviennent pour animer les ateliers, aux côtés de plusieurs professeurs des conservatoires de l'agglomération et du département. Le chef d'orchestre Nicolas Simon, qui intervient à la tête des Ateliers départementaux d'orchestres, est chargé de la direction de cet orchestre Démos. Pour favoriser les meilleures complémentarités entre toutes ces initiatives, l'ADAMA a inscrit une première restitution publique de l'orchestre Démos parallèlement au concert de la Symphonie des Siècles à Soissons le 6 juillet 2013.

La prochaine restitution publique aura lieu le 21 mai 2014.

Demos en Isère

Demos-Isère concerne 300 enfants qui forment trois orchestres symphoniques sur le territoire isérois, entre zones urbaines, rurales et montagnardes :

L'orchestre Nord-Isère (les Abrets, Bourgoin-Jallieu, L'Isle d'Abeau, La Tour-du-Pin, les communautés de commune de la Vallée de l'Hien et des Vallons de la Tour) dirigé par Debora Waldman.

L'orchestre Beaurepaire-Roussillon (les communautés de communes du Pays Roussillonnais et du territoire de Beaurepaire) dirigé par Nicolas Simon.

L'orchestre Grenoble-Montagne (Bourg-d'Oisans, Échirolles, Grenoble, Lans-en-Vercors) dirigé par Éric Villevière.

Le Conseil général de l'Isère porte le projet Démos en Isère en partenariat avec l'AIDA (Agence Iséroise de Diffusion Artistique). L'AIDA est un établissement public de coopération culturelle mis en place et subventionné par le Conseil général de l'Isère, dont elle est le principal outil de diffusion dans les domaines du spectacle vivant et du développement culturel. Elle organise deux événements culturels majeurs du département de l'Isère : le festival Berlioz et « Les Allées Chantent, un tour d'Isère en 80 concerts ».

Mis en place sur le territoire depuis janvier 2013, le dispositif concerne 300 enfants répartis en 3 orchestres symphoniques. La grande spécificité du projet en Isère est l'ouverture de Démos à des populations vivant dans des zones rurales éloignées de l'offre culturelle, ce qui complète de manière enrichissante une expérience éducative centrée à l'origine exclusivement sur des territoires classés « politique de la ville ». Huit Maisons de territoire (services déconcentrés du Conseil général sur le territoire) ont été associées à la constitution des groupes avec la collaboration des assistantes sociales ou de l'aide sociale à l'enfance (ASE). Cette synergie a permis d'identifier sur les territoires les jeunes pouvant être concernés par le projet mais aussi de mettre en place un maillage territorial autour du travail social.

Chaque année les enfants seront amenés à se produire en concert à l'occasion du festival Berlioz.

Les communes impliquées :

Les Abrets	La communauté de communes du Pays Roussillonnais
Bourgoin-Jallieu	La Tour du Pin
Bourg d'Oisans	La communauté de communes du territoire de Beaurepaire
Échirolles (quartiers de La Luire-Viscose et de La Villeneuve)	La communauté de communes de la Vallée de l'Hien
Grenoble (quartiers du Village Olympique et de La Villeuve – Arlequins)	La communauté de communes des Vallons de la Tour
L'Isle d'Abeau	Vernioz
Lans-en-Vercors	Villefontaine
	Voiron

Île-de-France

À Paris, dans les Hauts-de-Seine et en Seine-Saint-Denis, le projet Démos entre dans sa deuxième phase et s'adresse à environ trois cent soixante enfants, et une trentaine de structures sociales ou de structures d'animation qui, pour un grand nombre d'entre elles, étaient impliquées dans la première phase.

Les enfants de chaque département forment quatre orchestres symphoniques. Les partenaires institutionnels initiaux du projet Démos continuent d'accompagner le projet dans sa deuxième phase. L'APSV (Association de prévention du site de la Villette) qui portait le projet dans sa première phase, continue d'apporter son expertise dans le domaine social notamment pour l'organisation de sessions de formation destinées aux intervenants de terrain (musiciens et travailleurs sociaux). Les deux orchestres impliqués dès l'origine du projet – l'Orchestre de Paris et l'Orchestre Symphonique Divertimento – poursuivent leur accompagnement tant à travers la participation de leurs musiciens, que par la réflexion pédagogique partagée ou la réalisation d'outils destinés aux enfants et aux intervenants. La Cité de la musique collabore étroitement avec les collectivités locales, notamment les acteurs des politiques culturelles et sociales, ainsi qu'avec l'ensemble des conservatoires et écoles de musique afin que Démos participe à l'amplification des dynamiques territoriales innovantes.

Orchestre 75

Les ateliers ont lieu dans cinq arrondissements de la ville de Paris (11^e, 13^e, 14^e, 19^e, 20^e). Les enfants de cet orchestre sont dirigés par Debora Waldman.

Orchestre 92

Les groupes Démos se situent à Antony, Asnières-sur-Seine, Bagneux, Châtenay-Malabry, Colombes, Gennevilliers et Nanterre. Julien Leroy, chef assistant de l'Ensemble Intercontemporain, est en charge de la direction de cet orchestre.

Orchestre 93 et 94

Les enfants sont issus de Bobigny, Clichy-sous-Bois, La Courneuve, Noisy-le-Sec, Pantin, Saint-Denis, Stains et Bonneuil-sur-Marne. Zahia Ziouani, chef de l'Orchestre Symphonique Divertimento, dirige cet orchestre.

Un Orchestre avancé est composé d'une soixantaine d'enfants issus de la première phase du dispositif. Ils poursuivent leur apprentissage au sein de Démos et suivent des stages intensifs pendant les vacances scolaires. Ils bénéficient d'un accompagnement spécifique avec des ateliers de formation musical, des temps d'apprentissage individuel et se produisent sur scène avec certains orchestres associés.

Les communes impliquées :

Antony	Châtenay-Malabry	Nanterre
Asnières-sur-Seine	Clichy-sous-Bois	Noisy-le-Sec
Bagneux	Colombes	Pantin
Bobigny	Gennevilliers	Saint-Denis
Bonneuil-sur-Marne	La Courneuve	Stains



5. Paroles d'enfants

Verbatim

Extraits des études qualitatives du projet

Une petite fille de 10 ans, inscrite à Démos depuis la deuxième année, voit dans cette participation à l'atelier un rêve s'accomplir. Sa famille ne pouvait pas lui offrir de violon : « j'avais demandé à ma mère de m'offrir un violon mais elle a dit que c'était trop cher ». Trop petite pour participer à Démos dès la première année, pour patienter elle s'est construite un violon en carton : « parce qu'avant de faire du violon ici (à Démos), je voulais en faire aussi mais j'avais pas l'occasion. Alors en fait je prenais un bout de carton, je le coupais en forme de violon, je mettais des élastiques, je collais et je faisais des notes, comme les élastiques ça faisait du bruit. ». Issue d'une famille où la musique est très présente et où certains pratiquent la musique, cette enfant veut monter un groupe avec sa famille de musiciens et a commencé à composer un peu pour ce projet sur le conseil de son père. Démos est pour cette enfant une véritable opportunité qui lui a permis de donner corps à ses envies.

Les enfants sont les premiers à percevoir leur progrès musicaux.

J'aime le cornet. Il y a pleins de choses à apprendre. J'apprends des notes, le phrasé : c'est quand on part du grave, et qu'on monte vers l'aigu, et qu'on redescend. Je maîtrise de mieux en mieux ! (garçon, 11 ans)

Ça nous a appris plein de choses, si on voit une partition on peut lire, on sait tous lire, et chez nous on peut faire tout seul, on peut regarder une musique sur internet et la faire sur le violon. (fille, 16 ans).

Plus de lien social

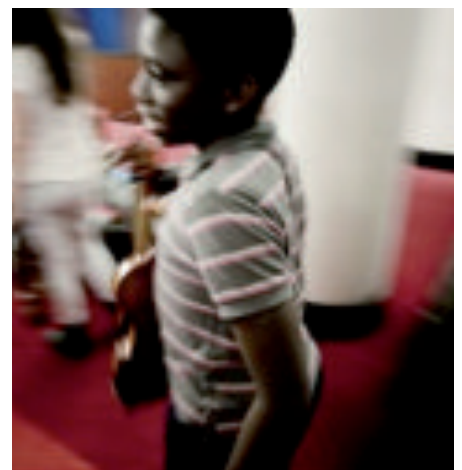
Il y a une famille, il y a un lien, c'est une sorte de groupe. Il peut y avoir des hauts et des bas mais on est toujours soudés. Et puis quand on partage des moments de musique, je parle pour moi, quand je partage de la musique avec quelqu'un c'est quelque chose de fort donc ça soude les personnes entre elles. (fille, 14 ans) Aussi la musique ça m'a fait faire de nouveaux amis, on a partagé la même chose. On a un truc en commun avec d'autres (garçon, 12 ans)

Le désir d'apprendre un instrument irrigue dans les familles

Les entretiens avec les parents et les enfants révèlent qu'au sein de la famille, la pratique musicale de l'un des leurs donne des envies aux frères et sœurs. *Elle a une soeur de 5 ans, et maintenant elle veut faire de la musique aussi, de la guitare. On pense que l'année prochaine on ira au conservatoire pour se renseigner. (mère) C'était une belle musique. Un jour j'ai pris la trompette de ma sœur, j'ai essayé de souffler. Mais ma sœur m'a interdit de le faire en me disant que c'était son instrument. Moi aussi j'ai envie de jouer, j'aimerais bien faire du violon (l'enfant accompagnait sa mère à l'entretien). Aujourd'hui, tous mes frères et sœurs ont envie de faire de la flûte traversière. Je leur ai donné envie. (fille, 12 ans)*

La beauté du son

A un premier niveau, la notion de beauté de la musique, du son de l'instrument est évoquée par les enfants, notamment lorsque la musique est jouée à plusieurs : « le son il est beau quand on est tous ensemble qu'est ce qui est bien dans le fait de jouer à plusieurs ? Ben ça fait comme s'il y en a un qui avait un gros violon et que ça serait celui de tout le monde » (garçon, 9 ans) « tu as envie de continuer la musique ? oui, je trouve que c'est beau (...) Puis, à la fin les concerts ils sont beaux. » (garçon, 12 ans) « on a joué avec elle (la cheffe d'orchestre), c'était bien, on était tous regroupé, ça faisait un très beau son. » (fille, 12 ans, Meriem) Certains enfants associent cette beauté du son à la notion d'effort dans l'apprentissage de l'instrument : *La musique classique c'est beau, mais c'est vraiment pas simple, les personnes qui jouent cette musique, ils ont du beaucoup travailler pour la faire. (fille, 13 ans).*



6. Partenaires

Le financement du projet est assuré de la façon suivante : 45% d'apport de l'Etat (Ministère de la culture et de la communication et Ministère délégué à la ville), 45% de financements des collectivités territoriales (Conseils régionaux, conseil généraux, communautés d'agglomérations, villes) et des caisses d'allocations familiales et 10% de mécénat (Mécénat Musical Société Générale – mécène principal – Fondation SNCF et Fondation EDF – grands mécènes, EHA Foundation, Les Amis de la Cité de la musique et de la Salle Pleyel).

Les pouvoirs publics



Ile-de-France



l'Isère



l'Aisne



Les partenaires institutionnels



Les mécènes



7. Mécènes

Mécénat Musical Société Générale

Enseigner et diffuser la musique auprès des jeunes des quartiers défavorisés, c'est toute l'ambition de l'Orchestre Démon, dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale porté par la Cité de la Musique, et soutenu par Mécénat Musical Société Générale depuis 2011. Faire découvrir la musique classique aux jeunes et plus globalement à des nouveaux publics est un des objectifs majeurs de Mécénat Musical Société Générale. Nous soutenons ainsi chaque année de nombreux projets de sensibilisation, comme Les Concerts de poche initiés par Gisele Magnan et de multiples projets dans les établissements scolaires. L'Association Mécénat Musical Société Générale encourage également la création et l'essor de la musique classique en France en y consacrant un budget annuel de 1,5 M EUR. Soutien à des orchestres et formations, prêts d'instruments à de jeunes musiciens, attribution de bourses aux étudiants des Conservatoires nationaux de Paris et de Lyon (près de 1 000 étudiants aidés en 25 ans), projets pédagogiques initiant les enfants dès leur plus jeune âge à la musique classique... Société Générale est devenue ainsi au fil des années un des mécènes de référence de la musique classique en France. Environ 50 partenariats en 2013 dont 53 bourses d'étudiants, 16 orchestres et formations donnant environ 600 concerts par an, 10 instruments à cordes prêtés, 9 actions pédagogiques



www.mecenatmusical.societegenerale.com



Mécénat Musical Société Générale



@mecenatmusical

Fondation SNCF

La Fondation SNCF aide les jeunes à se construire un avenir et les associations qui les accompagnent. Ses trois champs d'action tracent un parcours complet de la petite enfance à l'âge adulte. Prévenir l'illettrisme en donnant le goût de lire et d'écrire est l'engagement phare de la Fondation. Elle a soutenu 600 associations en 5 ans et consacre plus d'1 million d'euros par an à cet enjeu désigné "Grande Cause nationale 2013". Vivre ensemble en partageant nos différences de génération, de culture, etc. permet aux jeunes de s'ouvrir et de trouver leur place. Entreprendre pour la mobilité en créant une activité qui fait avancer les modes de transport aide les jeunes à se lancer dans la vie. Chaque année, la Fondation SNCF soutient 500 projets d'associations à travers la France, repérés au plus près du terrain par ses 23 correspondants régionaux. Pour aller plus loin, la Fondation SNCF encourage les salariés à apporter leur savoir-faire à des associations sur leur temps de travail avec le mécénat de compétences. La Fondation SNCF est partenaire de DEMOS pour aider le projet à grandir et à se déployer en région. À un soutien financier réparti sur 3 ans, jusqu'en 2015, s'ajoute la possibilité de bénéficier du dispositif Mécénat de compétences de SNCF mettant à disposition les 150 métiers de l'entreprise. Par cet engagement fort, la Fondation SNCF contribuera à faire découvrir aux enfants le plaisir de la musique et l'apprentissage du Vivre ensemble.



www.fondation-sncf.org

Fondation d'entreprise EDF

La Fondation d'entreprise EDF souhaite contribuer de façon concrète à une société plus humaine et solidaire en privilégiant la lutte contre l'isolement, et la prévention de l'exclusion économique, sociale et culturelle notamment en direction des jeunes. Elle développe ainsi ses actions dans trois domaines : la solidarité, l'environnement et les sciences. Les projets culturels soutenus par la Fondation EDF, et accompagnés par des parrains salariés du Groupe, témoignent de son engagement en faveur du partage de la connaissance, de la valorisation des pratiques culturelles ouvertes aux jeunes en offrant à tous les publics des clefs de compréhension des richesses des sociétés d'hier et d'aujourd'hui et en favorisant la cohésion sociale.



<http://fondation.edf.com>